

Schmidlin™



fabriqué individuellement en Suisse.

GreenSteel



Réduisez les émissions de CO₂ de votre produit

Avec l'option GreenSteel, réduisez l'empreinte CO₂ de votre projet de construction et contribuez à la protection du climat. Vous pouvez choisir entre différents pourcentages d'acier à faible émission de CO₂ :

- GreenSteel 25 : votre produit est composé de 25 % d'acier à émission réduite de CO₂
- GreenSteel 50 : votre produit est composé de 50 % d'acier à émission réduite de CO₂
- GreenSteel 100 : votre produit est composé à 100 % d'acier à émission réduite de CO₂

Une baignoire en GreenSteel 100 est ainsi fabriquée avec de l'acier produit sans aucune émission de CO₂.

L'option GreenSteel est disponible pour la plupart de nos baignoires, receveurs de douche, surfaces de douche, lavabos et urinoirs.

Acier GreenSteel : de quoi s'agit-il ?

L'acier utilisé pour nos produits GreenSteel est fabriqué selon un procédé émettant moins de CO₂ que la production d'acier conventionnelle. Notre fournisseur d'acier Voestalpine a mis en œuvre les mesures suivantes dans sa production :

- Plus de ferraille au lieu de minerai brut
- Moins de coke dans les procédés
- Plus d'électricité verte pour la fusion de l'acier

Grâce à toutes ces mesures, notre fournisseur réalise actuellement une réduction de 10 % des émissions de CO₂ par rapport à l'acier produit de manière conventionnelle. Il s'agit d'économies effectives dans la production, et non de mesures de compensation. Ces mesures de réduction des émissions de CO₂ entraînent des coûts plus élevés dans l'usine sidérurgique, qui se répercutent sur le prix du matériau. Le CO₂ économisé est imputé à l'acier vendu au moyen d'un modèle de bilan.

Pour nous, le prix d'achat de l'acier au titane à émissions réduites de CO₂ est donc légèrement supérieur à celui de l'acier produit de façon conventionnelle. En termes de qualité matérielle, GreenSteel est parfaitement équivalent à celui-ci.

Que contiennent précisément les produits GreenSteel ?

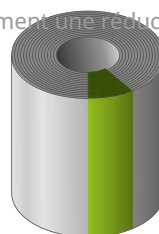
Mathématiquement, la part choisie d'acier dans les produits GreenSteel est réduite en CO₂. Physiquement, cet acier ne diffère cependant pas de l'acier conventionnel. Notre modèle de bilan garantit que les quantités sont correctement réparties.

Le fonctionnement du modèle de bilan est illustré par l'exemple de calcul suivant. Une baignoire Schmidlin type pèse environ 50 kg d'acier au titane. Si nous achetons 10 000 kg d'acier réduit de 10 % en CO₂, nous obtenons mathématiquement 1000 kg d'acier réduit à 100 % en CO₂. À partir de cette tonne d'acier, nous pouvons – de nouveau mathématiquement – fabriquer 20 baignoires avec l'option GreenSteel 100 ou 40 baignoires avec l'option GreenSteel 50.

Notre fournisseur d'acier nous a assuré la fourniture d'une quantité déterminée d'acier vert. Si la demande pour l'option GreenSteel dépasse la quantité disponible, nous vous en informons avant la signature du contrat. Notre garantie : nous utilisons exclusivement de l'acier dont la fabrication permet une réduction effective des émissions de CO₂. Nous n'utilisons pas d'acier dont les émissions ont uniquement été compensées.

Le modèle de bilan

L'acier acheté présente une réduction de 10 % des émissions de CO₂.



Ainsi, 10 000 kg d'acier contiennent calculatoirement 1 000 kg d'acier intégralement à émissions réduites de CO₂.

Les produits suivants peuvent être fabriqués à partir de cela (exemples de calculs) :

Option GreenSteel 100



20 Baignoires de 50 kg, avec une réduction de CO₂ de 100 %



Option GreenSteel 50



40 Baignoires de 50 kg, avec une réduction de CO₂ de 50 %



Option GreenSteel 25



80 Baignoires de 50 kg, avec une réduction de CO₂ de 25 %



Puis-je obtenir un certificat pour mon Produit GreenSteel ?

Nous confirmons, sur votre confirmation de commande ainsi que sur la facture, que vous avez acheté un Produit GreenSteel. Les certificats de notre fournisseur d'acier Voestalpine peuvent vous être envoyés sur demande sous forme de copie. Ils indiquent la quantité d'acier CO₂-réduit achetée par Schmidlin ainsi que son empreinte CO₂. Les émissions économisées sont calculées selon les normes établies ISO 14064-2 et EN 15804+A2 et garanties par un institut de contrôle indépendant.

Les émissions continuent de diminuer

D'ici 2027, notre producteur d'Acier Voestalpine souhaite réduire ses émissions de CO₂ de 30 % au total par rapport à l'année de référence. Au cours des prochaines décennies, le producteur vise à réduire progressivement les émissions de CO₂ jusqu'à zéro. Pour ce faire, il a mis en place les mesures suivantes :

- Dans le haut fourneau, le coke est de plus en plus remplacé par de l'hydrogène produit à partir d'électricité verte
- Pour la fusion de l'Acier, une part croissante d'électricité verte est utilisée.

SchmidlinTM

Wilhelm Schmidlin AG
Gotthardstrasse 51
CH-6414 Oberarth

Tél +41 41 859 00 60
info@schmidlin.ch
www.schmidlin.ch